

MOT DU MAIRE

ÉDITION SPÉCIALE #4

UN ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ EN ONTARIO

CE QUE LE CISSSAT DIT... ET NOTRE POSITION



Chères citoyennes, chers citoyens,

Vous avez été nombreux à me demander pourquoi le CISSSAT a pu, après plus de 40 ans d'une pratique éprouvée, nous couper brutalement l'accès à des soins essentiels. Aujourd'hui, grâce aux informations que j'ai obtenues par une demande d'accès à l'information déposée dès le 30 juillet – avant même l'entrée en vigueur du changement – je peux enfin partager avec vous des faits clairs.

Ces faits démontrent une chose : **notre population a été sacrifiée sur l'autel de calculs financiers mal ficelés et d'une gestion technocrate déconnectée des réalités humaines.**

LA JUSTIFICATION DU CISSSAT : DES CHIFFRES QU'ILS NE CONNAISSAIENT PAS, UNE DÉCISION LOURDE DE CONSÉQUENCES

Depuis le 1er août, le CISSSAT a justifié l'abolition de la pratique passée pour des raisons financières. Selon eux, la suppression de cette pratique leur permettrait d'économiser 212 280 \$ sur une année, en se basant sur la dernière année de référence complétée. Ce montant, toujours selon leur logique, permettrait de réduire partiellement leur déficit.

Mais cette économie est une illusion. En effet, ce sont 2 200 réclamations de médecins ontariens qui ont été traitées pour cette année de référence.

En tenant compte des déplacements désormais obligatoires vers l'Abitibi – qui auraient pu atteindre 239 800 \$ en remboursements – l'économie invoquée par le CISSSAT disparaît. Et cela sans compter l'impact humain : fatigue, stress, découragement, rendez-vous annulés, parcours de soins brisés.

La direction du CISSSAT a aussi justifié sa décision en prétendant qu'elle permettrait de sauver l'équivalent d'une demi-personne de travail administratif. Or, ce temps sera nécessaire pour gérer les remboursements de nos déplacements. Pendant ce temps, ce sont des milliers d'heures de souffrance et d'angoisse qui seront imposées à nos familles, à nos aînés et à nos malades.

Alors que le CISSSAT se justifiait en disant que l'argent de nos impôts devait servir à offrir des soins au Québec et à payer les médecins québécois, nous répondions que cet argent devait avant tout servir à nous procurer des soins, point final. Pourtant, au bout du compte, il servira à payer de l'essence. Quel gâchis.

Une économie de bouts de chandelles, payée au prix de notre santé.

LA RENCONTRE PUBLIQUE DU 28 AOÛT : LA VOIX DE LA POPULATION

Le 28 août dernier, plus de 250 citoyens de Témiscaming, Kipawa et Kebaowek se sont rassemblés pour exprimer haut et fort leur désarroi.

Et qu'avons-nous appris du CISSSAT?

- Que c'était en grande partie une décision financière supposée générer des économies.
- Qu'aucun changement législatif, aucune pression ni directive de Santé Québec ou du gouvernement n'imposait cette décision.
- Qu'aucune consultation n'avait été faite, ni avec les élus, ni avec les citoyens, ni même avec les médecins ontariens.
- Qu'ils n'avaient pas anticipé les annulations massives de rendez-vous, même si, une semaine avant le 1er août, je les avais interpellés avec des preuves en ce sens.

VILLE DE TÉMISCAMING

Téléphone : 819 627-3273

Courriel : ville.temiscaming@temiscaming.net

**ENGLISH
VERSION**



- Qu'ils feraient les choses différemment au niveau des communications, mais prendraient la même décision si c'était à refaire.
- Que le lendemain de cette rencontre, le CISSSAT rendrait enfin disponibles des coordonnées pour les citoyens ayant besoin d'aide urgente – et ce, après 30 jours de mes demandes répétées pour que des ressources additionnelles soient déployées à Témiscaming.
- Qu'il déclarerait aux ordres professionnels les médecins de l'Ontario ayant annulé des rendez-vous, si vous en informiez le CISSSAT à ces coordonnées.
- Qu'il avait reçu, dans les 25 premiers jours, 85 plaintes liées à des pertes de services en Ontario, dont 28 transmises directement au chef des soins par la commissaire adjointe aux plaintes, en dehors de la procédure habituelle, parce qu'elle jugeait urgent d'agir. Plus d'un cas par jour! Et ce, malgré mes 30 jours de demandes répétées pour que des ressources additionnelles soient déployées à Témiscaming.

Pire encore, le CISSSAT refuse de présenter des excuses à la population.
Voilà ce que nous affrontons : un mur d'indifférence devant nos vies et notre réalité.

NOTRE POSITION AUJOURD'HUI

Nous avons analysé, consulté et écouté. La conclusion est claire :

- Le CISSSAT a tenu un discours opaque et trompeur. Il a pris des décisions de gestion kamikazes.
- Malgré nos demandes, aucune ressource d'aide n'a été déployée pour soutenir nos citoyens les plus vulnérables.
- Le lien de confiance avec les médecins ontariens a été brisé et ne pourra pas être rétabli par la direction actuelle.

C'est pourquoi nous demandons officiellement que le CISSSAT soit placé sous tutelle.
C'est la seule solution pour rétablir la confiance, sortir de la crise et rouvrir le corridor de soins vers l'Ontario.

Nous avons aussi exigé du ministre Dubé qu'il vienne à Témiscaming rencontrer directement la population et les employés de l'établissement de santé, qui sont débordés et gardent le silence par peur de représailles. Venir constater la gravité de la situation et, pourquoi pas, reconnaître que nous sommes des humains à part entière.

QU'EST-CE QUE « METTRE LE CISSSAT SOUS TUTELLE »?

La tutelle est une mesure exceptionnelle du gouvernement du Québec lorsqu'un CISSS ou un CIUSSS démontre une mauvaise gestion ou prend des décisions qui nuisent à la population.

Concrètement :

- La direction actuelle perd une partie de ses pouvoirs.
- Un tuteur nommé par le ministère de la Santé prend temporairement le contrôle.
- Son mandat : corriger la crise, protéger la population et rétablir des services adéquats.

Dans notre cas, la tutelle permettrait au gouvernement d'intervenir directement pour rétablir un corridor de soins efficace et humain vers l'Ontario.

MON ENGAGEMENT ENVERS VOUS

Je veux que vous sachiez que je ne lâcherai pas.

- Je continuerai de vous informer avec transparence à chaque étape.
- Je maintiendrai la pression auprès du gouvernement pour que notre réalité soit reconnue.
- Je resterai à vos côtés pour que notre voix ne soit jamais étouffée.

Car notre situation n'est pas comparable à celle du reste du Québec. Ici, chaque kilomètre de trop, chaque rendez-vous annulé, chaque barrière administrative met en péril notre santé, notre dignité et notre qualité de vie.

Le statu quo n'est pas acceptable. Nous devons agir. Ensemble. Maintenant.

À vos côtés,

Alain Gauthier
Maire de Témiscaming

COORDONNÉES UTILES

Pour joindre directement le CISSSAT si vous avez besoin d'aide ou avez subi une annulation : transfertmedtkessss.gouv.qc.ca ou 819 627-3385

Aide citoyenne dans vos démarches :
819 627-3273, poste 104

